

Jacques BERATO
Franck DUGAS
Michel PASQUALINI
Claude BABILLAUD

UN ATELIER DE TUILIER AU QUARTIER SAINT-JEAN, LES ARCS-SUR-ARGENS (VAR) (Dernier quart du 1^{er} siècle de notre ère)

Le gisement découvert en 1985 par M. G. Galliano au cours de labours profonds effectués par le propriétaire M. R. Lombard, est situé au piémont de l'Escarayol, sur la rive gauche d'un affluent de l'Argens : le Vallat de l'Arène.

Le choix de cet emplacement est judicieux car l'implantation du four sur un méplat n'a nécessité la mise en place d'aucun drainage pour éviter les déprédations causées par les eaux de ruissellement. De plus, l'atelier est installé sur un petit banc d'argile.

I. LES STRUCTURES

L'ensemble de l'unité artisanale (Fig. 1), composée d'un four, d'une fosse dépotoir, d'un radier et d'un bassin de réserve d'argile, a été circonscrit.

1. Le four

La forme de l'ouvrage, orienté nord-est/sud-ouest avec une inclinaison de 14 degrés, est quadrangulaire. Ses mesures hors oeuvre sont de 4,60 m de longueur et 4,40 m de largeur.

La chambre inférieure, de 2,90 m x 2,65 m, est constituée d'un canal central de 2,90 m de long et 1,10 m de large. Elle est bordée de deux banquettes périphériques dont la largeur est de 85 cm à l'est et 70 cm à l'ouest. On peut penser que des arcs de voûte montés en brique (dont on a retrouvé des surcuits de 5,5 cm d'épaisseur avec, sur les deux grandes faces, un joint d'argile surcuite de 1 cm d'épaisseur, et sur le grand côté inférieur et les deux petits côtés latéraux des traces de vitrification), prenaient appui sur ces deux banquettes latérales et soutenaient la sole.

La sole, qui est en forme de plaque en argile de 18 cm d'épaisseur, est percée de carneaux de 5 cm de diamètre espacés de 11 cm. Sa surface supérieure correspond à celle de la chambre supérieure du four.

Le seul alandier rectangulaire, ouvert au sud-ouest,

mesure hors oeuvre 1,50 m de long et 2,65 m de large. Ses deux murs latéraux sont dans le prolongement des deux banquettes de la chambre inférieure, avec un net gauchissement du mur est vers l'extérieur. La gueule de l'alandier (1,29 m) est donc plus large que le canal de chauffe (1,10 m). Le sol de l'alandier, non aménagé, était recouvert d'une couche de cendre de 8 cm d'épaisseur.

Les murs, fondés dans une tranchée de 35 cm creusée dans le sol naturel, sont très épais et constitués d'un assemblage de pierres, de fragments de *dolium*, de tessons de céramique et de quelques briques ; le tout est lié à l'argile.

2. La fosse dépotoir

Elle est située au sud-ouest du four et comblée de déchets provenant du fonctionnement du four et, en particulier, de la destruction de la voûte du laboratoire après une fournée.

3. Le bassin de réserve et de décantation d'argile

De forme quadrangulaire, de 2,00 m de côté, il est limité sur le côté nord par cinq *tegulae* plantées de chant. Creusé dans le substrat, à l'est du four, il est rempli d'argile pure et a aussi servi de dépotoir pour des rebuts de cuisson (*imbrices* et *tegulae*) et de la céramique.

4. Le radier de protection

De forme ovale, il est aménagé avec des pierres, des fragments de tuiles, de céramique et de *dolium*. Il devait correspondre à une aire de stockage soit pour le combustible, soit pour l'enfournement ou le défournement des objets.

II. LES PRODUCTIONS DU FOUR

La forme du four ne permet pas de déterminer sa production. Par contre, la présence de nombreux ratés



Figure 1 - Plan de l'unité artisanale

de cuisson et surcuits de tuiles atteste la fabrication de *tegulae* et d'*imbrices* (1).

La pâte des tuiles est caractéristique :

- couleur beige ou orangée, dégraissant comportant un sable fin (quartz), de calcaire en moindre quantité, des particules de rhyolite altérée et de fines paillettes de mica.
- ces constituants peuvent varier en pourcentage mais ils sont toujours présents. On retrouve dans le banc d'argile du site et dans celle recueillie dans le bassin de décantation des inclusions calcaires. Le dégraissant (quartz, rhyolite, mica) est présent dans le sable du Vallat de l'Arène et provient de la désagrégation des roches locales.

Nous qualifierons de "locale" cette pâte qui est d'ailleurs proche de celle de certaines productions de la vallée de l'Argens et de Fréjus.

Des éléments sont en faveur d'une production annexe de récipients :

- caractéristiques de la pâte de certaines céramiques tournées très proches de celles des tuiles.
- tessons surcuits :
 - d'amphore gauloise 5 (Fig. 2, n° 7),
 - de récipients tournés en pâte locale (n° 6).
- la fosse à argile est de trop petite contenance pour répondre aux besoins exclusifs de production de tuiles et le fait de décanter l'argile est plutôt un signe en faveur d'une fabrication de céramique.

L'argile locale pouvait enfin être utilisée sans épuration pour les tuiles.

La céramique tournée en pâte locale comporte en particulier :

- une coupe de forme originale imitant la sigillée sud-gauloise Drag. 24/25, de 27 cm de diamètre (Fig. 2, n° 1).
- des cruches à col court et évasé :
 - avec bord en marli (Fig. 2, n° 2), de diamètre variant de 4 à 7 cm ;
 - avec lèvre simple et anse à "pouçoir" (Fig. 2, n° 3), de 5 cm de diamètre.
- de grands récipients à bord évasé (Fig. 2, n° 4 et 5) ; le diamètre varie de 14 à 21 cm ;
- petit pot à col court et évasé (Fig. 2, n° 6), de 7 cm de diamètre (surcuit) ;
- pesons :
 - discoïdal (Fig. 2, n° 11) ;
 - trapézoïdal (Fig. 2, n° 12) ;
- amphores :
 - gauloise 5 (Fig. 2, n° 7 et 8), de 12 cm de diamètre ;
 - gauloise 8 (Fig. 2, n° 10), de 13 cm de diamètre.

Pour le matériel recueilli, sont attestées certaines formes produites par le four de Lorgues (2) :

- mortier à bandeau avec listel sans stries internes, mais engobe lie de vin (Fig. 2, n° 14), de diamètre variant de 28,5 à 41 cm ;
- cruche à bord évasé (Fig. 2, n° 13) ;
- amphore gauloise 2 (Fig. 2, n° 9), de 15 cm de diamètre.

III. LA DATATION DU FOUR

Une première appréciation peut être fournie par la typologie du four : "Type II E" (3) qui apparaît dès la

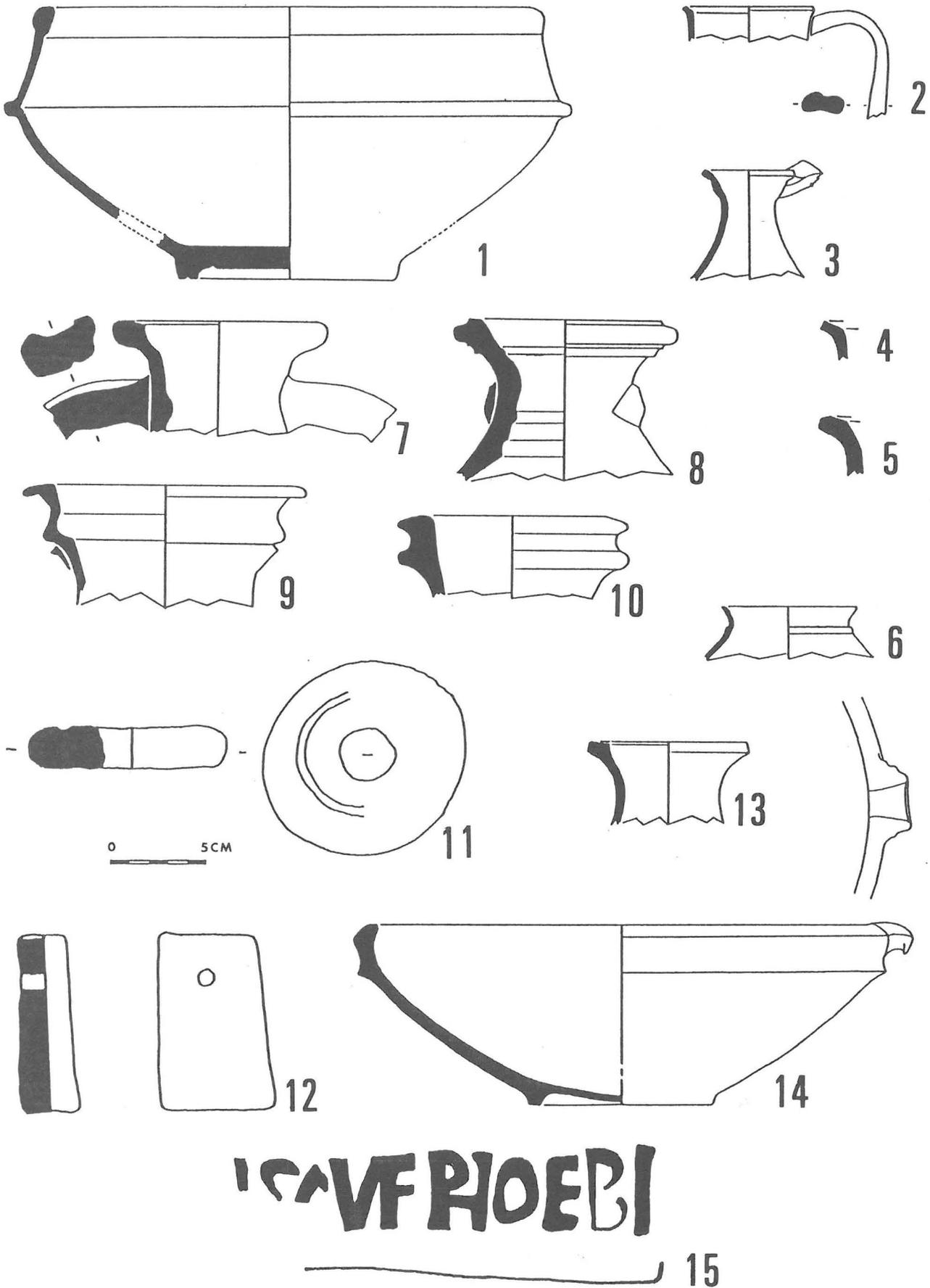


Figure 2 - Les Arcs-sur-Argens, quartier Saint-Jean. Céramiques et marque sur tuile (cette dernière à l'échelle 1/1).

seconde moitié du 1^{er} s. de n. è. Mais c'est le matériel céramique qui permet de préciser que l'atelier était actif dans le dernier quart du 1^{er} s. de n. è. : sigillée sud-gauloise de La Graufesenque (Drag. 15/17, Drag. 35 avec ou sans décor, Drag. 37), amphores gauloises à vin des types 2 et 5, amphores d'importation Dressel 7/11 et 12 et céramique tournée d'origine locale de la vallée de l'Argens ou de Lorgues (4).

CONCLUSION

L'estampille L SAVF PHOEBI (Fig. 2, n° 15), imprimée sur une *tegula* en pâte locale et trouvée sur le site, nous incite à penser que nous tenons là le nom du fabricant et peut-être celui du propriétaire du domaine auquel était rattaché cet atelier qui comportait plusieurs fours

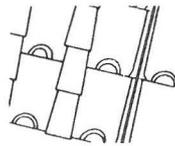
comme l'évoque une prospection inédite.

Cet atelier était vraisemblablement une dépendance de la *villa* installée sur la butte du Touar dont la nécropole est datable de la fin du 1^{er} s./ début du 2^{ème} s.

La marque L SAVF PHOEBI est attestée dans le Var et à Cimiez où du matériel de la région de l'Argens est aussi retrouvé.

La cargaison des épaves des Roches d'Aurelle et du Dramont G, qui comporte des tuiles et des productions céramiques de la vallée de l'Argens, est en faveur d'une circulation maritime des produits locaux.

L'atelier de Saint-Jean est donc le modeste témoin de la romanisation des campagnes de *Forum Iulii* au dernier quart du 1^{er} s. de n. è. et montre par la diffusion de ses produits un des aspects de l'économie locale.



NOTES

(1). J. BERATO, F. DUGAS, M. PASQUALINI, "Les tuiles romaines dans le Var", dans *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 41, Toulon, 1988, p. 133-142.

(2). M. PASQUALINI, "Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues (Var)", *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 175-180.

(3). F. LE NY, *Les fours de tuiliers gallo-romains : méthodologie, étude technologique, typologie et statistique, chronologie* (Documents d'Archéologie Française, 12), Paris, 1988.

(4). M. PASQUALINI, *op. cit.*

* *
*